



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **65** - Novembre 2009

Tous



plus forts
que tout

Téléthon 4 et 5 décembre 2009

**EN 2008, NOUS AVONS COLLECTÉ
9 019 EUROS...
MOBILISONS-NOUS LES 4 & 5 DÉCEMBRE**

À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Nouveaux horaires Mairie	2
Permanences des élus	2
Passation de pouvoir	3
Avis de recherche	3
Compte rendu Conseil	4
Déclarations préalables	4
Permis de construire	5
Ouverture du RIAM	5
Les nouveaux arrivants	6
Le carnet	6
La vie de la commune	
Voyage du CCAS	7
La rentrée scolaire	8
Le marché d'Automne	8
Les journées du Patrimoine	9
Le Forum des Associations	10
Neauphle sur scène	11
Voyage en Alsace	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Bien chers concitoyens.

Au cours de cette seconde année de mandat, les actions engagées sont nombreuses et auront des répercussions sur certains points de notre vie locale.

La commune : le travail local se poursuit.

- Nous avons le plaisir de constater que la nouvelle Directrice Générale des Services, Mme Sophie Soismier, se confirme comme une recrue de talent et d'initiatives qui est unanimement appréciée.
- Le travail nécessaire à l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme – ex Plan d'Occupation des Sols) continue activement.
- Une classe supplémentaire en primaire a été inaugurée à la rentrée.
- Le syndicat d'initiative et le comité des fêtes continuent à vous proposer des animations, visites et voyages qui ont votre suffrage.
- Nous travaillons sur un Plan Communal de Sauvegarde, et vous avez noté l'appel à volontaires par quartier.
- Enfin, nous élaborons avec les services de l'Etat, un plan Régional et Départemental permettant d'améliorer des points spécifiques ou des locaux publics. Je vous ferai part de nos réflexions quand elles seront plus abouties.
- Concernant les 2 constructions planifiées rue Saint Nicolas : l'une au 21-23 rue Saint Nicolas va commencer en début d'année 2010 (rappelons qu'il s'agit d'un petit immeuble de huit logements), et l'autre prévue au 40 de la même rue est abandonnée à ce jour.

Le départ de Grand Marnier vient d'être officiellement annoncé.

Dès mi-2012, l'activité aura complètement cessé à Neauphle. C'est une page qui se tourne dans l'histoire de notre village, après une longue période de vie commune ! A ce jour, le devenir des bâtiments industriels n'est pas encore connu et je pense qu'il faudra encore de nombreux mois avant que les choix ne soient arrêtés par l'entreprise propriétaire.

L'intercommunalité : depuis plusieurs années, nous avons beaucoup investi de notre temps pour faire grandir notre « communauté de communes » de Cœur d'Yvelines.

- Un Plan Local d'Habitat Intercommunal a été approuvé par les sept communes et adopté en conseil communautaire. En l'état, il suscite quelques réserves du Conseil régional de l'habitat et sera peut-être amendé.
- Un RIAM (Relai Intercommunal des Assistantes Maternelles) est maintenant en place et sera opérationnel au début janvier à la MJP.
- L'implantation et le financement d'une déchetterie (Villiers) ont été adoptés et, suite à un appel d'offres fructueux, les travaux peuvent commencer. Tout devrait être fini fin février à moins qu'une procédure ne retarde l'opération.

Vous savez probablement que d'importants projets de lois sont à l'étude au Parlement et au Sénat.

Deux d'entre eux concernent directement les collectivités locales et leurs ressources financières, dès novembre pour l'une et en 2010 pour l'autre.

- La suppression de la taxe professionnelle est certainement une bonne chose pour la compétitivité des entreprises, mais cette taxe constituait jusqu'à cette année une composante importante du budget. Il serait tout aussi désastreux de reporter la fiscalité sur les particuliers que de faire des coupes sombres dans les équipements nécessaires. Soyons un peu confiants dans la sagesse du législateur !
- La réforme des collectivités locales est aussi un sujet d'interrogations. En ce qui nous concerne plus directement, c'est le devenir de notre communauté « Cœur d'Yvelines » qui est en cause. Sans crier « au feu » avant d'être fixés, il n'est pas facile de travailler sur des objectifs à moyen ou long terme quand le court terme n'est pas connu.

Le conseil municipal se joint à moi, pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à partir du 1^{er} septembre :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12h.

Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :** mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous

PASSATION DE POUVOIRS :

Après de bons et loyaux services, notre Directrice Générale des Services, Mme Blard a quitté sa fonction pour une retraite bien méritée. Quelques mots, quelques souvenirs, des larmes soigneusement cachées, elle a débuté sa nouvelle vie tout près de Neauphle.



Bienvenue à notre nouvelle Directrice Générale des Services : Mme Sophie Soismier qui a remplacé Mme Blard. Elle est arrivée avec le sourire, a conquis son entourage de travail. Sa supervision, sa réflexion et ses actions sont très appréciées.

AVIS DE RECHERCHE

- Vous êtes majeur.
- Vous êtes disponible pour vous rendre très utile dans la commune en cas d'intérêt général.
- Vous êtes une femme, un homme, qui avez une expérience du monde des secours.
- Vous voulez vous intégrer dans le village.
- Vous voulez partager vos compétences.
- Si vous avez approché, vécu une expérience paramédicale, ce serait un plus utile.

La Mairie prépare une « Réserve Communale de Sécurité Civile » (RCSC)

- Les RCSC sont instituées le 13/08/2004 dans le cadre de la Modernisation de la Sécurité Civile (Circulaire d'application du Ministère de l'Intérieur du 12/08/2005),
- La RCSC a été créée dans une commune par délibération du Conseil Municipal, c'est un complément aux moyens humains de la commune,
- Elle est composée de citoyens bénévoles prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population qui signent avec le maire un « contrat d'engagement »,
- Le maire fixe les missions précises dans le cadre du plan de sauvegarde,

- Elle est distincte des services communaux, des services de secours, des associations agréées de sécurité civile.

Son utilité :

Lors d'un sinistre de grande ampleur des personnes se proposent pour :

- aider au retour à la normale,
- accueillir ou soutenir les personnes sinistrées,
- gérer les dons de matériels.

C'est une Assistance aux populations de la commune.

Nous avons créé 6 quartiers, et recherchons 2 à 3 bénévoles par quartier.
Pour vous inscrire : Par lettre, courriel ou tél Mairie de Neauphle



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

28 SEPT. 2009

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 22 juin 2009

Approuve, à l'unanimité, le périmètre de Déclaration d'Utilité Publique conformément au plan annexé de restructuration du Centre Bourg, pour lequel une procédure d'expropriation est engagée par l'EPFY pour la commune de Neauphle-le-Château et Approuve, à l'unanimité, le programme d'aménagement du centre-bourg envisagé tel qu'il est décrit.

Donne son accord, à l'unanimité, pour la mise en place, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Arrête, à l'unanimité, la carte stratégique de bruit sur la commune de Neauphle-le-Château datée du 20 mai 2009.

Approuve, à l'unanimité, pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010, l'augmentation de la participation par place de stationnement manquante, conformément aux dispositions de l'article L 421 – 3 du Code de l'Urbanisme, selon l'indice du coût de la construction tel qu'il sera établi pour le deuxième trimestre 2009.

Prend acte, à l'unanimité, de la communication du rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Neauphle-le-Château.

Décide, à l'unanimité, d'instituer la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles.

Approuve, à l'unanimité, la délégation de gestion de la structure multi-accueil à la Commune de Jouars-Ponchartrain, le principe de recours à une procédure de délégation de service public et autorise la Commune de Jouars-Ponchartrain à lancer la procédure de consultation.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire présente le rapport annuel 2008 sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés transmis par la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines Monsieur Gauriau, Maire-Adjoint, souligne différents points qu'il lui semble indispensable à mettre en place pour un suivi pertinent par l'ensemble du Conseil Municipal du dossier Centre-Bourg (visite du site avec les responsables de L'Etablissement Public Foncier des Yvelines et Monsieur Bouchard, Architecte, suivi du dossier par l'ensemble du Conseil Municipal, vue prospective à proposer pour l'avenir de Neauphle-le-Château, étude fine des voies de circulation, amélioration de l'étude d'impact...)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2010, vous devez vous inscrire, dès maintenant et avant le 31 décembre 2009. (Régionales en Mars).

Il est bien entendu possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 8 bis, place Mancest Pose de fenêtres de toit (avis ABF) (N.O) 03/07/2009
 - 4, rue Saint-Simon : Clôture (N.O) 05/07/2009
 - 2, rue Saint-Simon : Clôture (N.O) 05/07/2009
 - 3, rue d'Orbec : Modification de façade (Avis ABF) (N.O) 13/07/2009
 - 6/8, place du Marché : Peinture fenêtres et volets (avis ABF) (N.O) 15/07/2009
 - 69, grande Rue : Peinture volets – portail (N.O) 16/07/2009
 - 26, route de Saint-Germain : Pose de fenêtres de toit (N.O) 22/07/2009
 - 5A, chemin Pierreux : Abri de jardin (N.O) 22/07/2009
 - 5, domaine. de la Pierre Sauteuse : Abri de jardin (N.O) 04/08/2009
 - 3, place du Marché : Installation enseigne (avis ABF) (O) 18/08/2009
 - 36, grande rue : Pose de fenêtres de toit (avis ABF) (O) 31/08/2009
 - 17, grande rue : Pose de fenêtres de toit (avis ABF) (O) 31/08/2009
 - 10-12, place du Marché : Rénovation façade – enseigne- toiture (avis ABF) (N.O) 31/08/2009
 - 27 bis, rue de la Gouttière : Pose de vélux (avis ABF) (O) 07/09/2009
 - 10, rue G. de bois Nivard : Abri de jardin (N.O) 14/09/2009
 - 12, rue des Soupirs : Remplacement mur et clôture (avis ABF) (N.O) 08/10/2009
 - 1, chemin Gaillarbois : Remplacement portail et clôture (N.O) 02/10/2009
 - 65, grande Rue : Remplacement fenêtres (Avis ABF) (N.O) 28/10/2009
 - 29/21, rue de la République : Ravèlement (avis ABF) (N.O) 28/10/2009
 - 4, impasse des Taillis : Pose de fenêtre de toit (N.O) 29/10/2009
 - 2, rue du Clos : Pose Fenêtre de toit (N.O) 30/10/2009
 - 2, Place du Marché : Façade – enseigne (avis ABF) (N.O) 09/11/2009
- (N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

Suite en page 5



Pour faciliter la vie des familles et améliorer le travail des Assistantes Maternelles, les aider dans leurs recherches et démarches, les 7 communes de la communauté de communes de « Cœur D'Yvelines » (Beynes, Villiers-Saint-Frédéric, Saulx Marchais, Thiverval Grignon, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-Le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange), et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, ouvre un Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles (RIAM).

Le RIAM, dont la mission première est de favoriser les conditions et la qualité d'accueil des jeunes enfants, s'inscrit à la fois dans la politique de l'enfance, la politique sociale et la politique de l'emploi du territoire.

Ce nouveau service, a pour vocation :

- d'organiser le rapprochement de l'offre et la demande en aidant les assistantes maternelles et les parents à se rencontrer, à se connaître, à être mieux informés sur leurs droits et devoirs d'employés et d'employeurs.
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil en accompagnant les assistants maternels dans l'exercice de leur métier en favorisant leur reconnaissance professionnelle, et en incitant les personnes non déclarées à faire leur demande d'agrément, et ainsi travailler en toute sécurité, et en toute légalité.

Les trois principales missions du RIAM :

Organiser un réseau d'assistantes maternelles en leur permettant de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de participer à des temps récréatifs et éducatifs avec les enfants qu'ils accueillent.

Le relais leur propose :

- Une information sur le droit et la réglementation de leur profession
- Une documentation professionnelle actualisée, qui leur permet d'élargir leur champ de connaissance et d'y puiser de nouvelles idées et de nouveaux projets
- Des rencontres avec d'autres assistantes maternelles, avec d'autres professionnels de la petite enfance
- Des ateliers d'éveil durant la période scolaire.

Faciliter la vie des parents en leur permettant d'aborder l'accueil à domicile avec un maximum de garanties.

Cela passe par :

- Une information et un accompagnement pour les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle,
- Une information sur les aides auxquelles les familles peuvent prétendre (CAF, URSSAF...), sur leurs droits et devoirs d'employeurs.
- Un recensement des offres et des demandes de garde.

Animer des ateliers d'éveil ouverts aux assistantes maternelles et aux auxiliaires parentaux, ainsi qu'aux enfants qu'ils accueillent.

Ces ateliers auront lieu le matin de 9H15 à 11H30, durant la période scolaire :

- Le lundi sur la commune de Neauphle-le-Château, dans une salle de la Maison du Jeu de Paume.
- Le mardi sur la commune de Villiers-Saint-Frédéric, dans la salle du pressoir, dans les jardins de la mairie.
- Le jeudi sur la commune de Beynes, dans la salle du Petit Préau de la Maison des Enfants (Centre de loisirs primaires), rue du commerce.

Les enfants pourront y découvrir un nouveau lieu, se familiariser avec d'autres adultes mais surtout être avec d'autres enfants, jouer ensemble... Découvrir la collectivité et ainsi les prémices de la socialisation....

Les adultes pourront se retrouver et se rencontrer pour rompre l'isolement, créer une dynamique de groupe par le partage des idées, de l'expérience professionnelle et de la pratique auprès des enfants. Ce sera également l'occasion pour eux de s'approprier

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 47, impasse des Taillis : Démolition et reconstruction maison - Accordé - 15/07/2009
- 38/40, route de Saint-Germain : Construction de 3 maisons - Opposition - 15/07/2009
- 5A, chemin Pierreux : Modification sur permis existant - Accordé 07/09/2009
- 5, rue de la Gouttière : Maison individuelle (Avis ABF) - Accordé - 29/09/2009
- 26, route de Chevreuse : Extension maison d'habitation - Accordé - 05/10/2009

des techniques d'animation pour proposer, à la maison, des activités diversifiées aux enfants.

Le relais est un espace convivial où parents et assistantes maternelles peuvent trouver une écoute, des informations et des conseils, toujours dans le but d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants, et aussi faciliter leur quotidien.

Ce nouveau service ouvrira en décembre 2009, sa responsable Stéphanie Bourbon-Bukowiecki se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous orienter le cas échéant.

Vous pouvez la contacter par téléphone au 01 34 89 54 82,

Par mail : riam.cccy@orange.fr,

Par courrier : CCCY, service du RIAM – BP 17, 78640 Saint-Germain-de-la-Grange

Par fax : au 01 34 89 57 61:

Durant la période scolaire

> le mardi de 13H30 à 17H30

> le jeudi de 13H30 à 17H30

> le vendredi de 13H30 à 16H30

Durant les vacances scolaires

> le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Le siège du RIAM se situe à Neauphle-le-Château, dans les bâtiments de la Communauté de communes «Cœur D'Yvelines», Place aux Herbes, à côté de la Mairie. Pour toutes demandes de rencontres, merci de bien vouloir prendre un rendez-vous.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

J.C Kuentz

LE BEY, BEL ET BON...

Tous les gourmands de Neauphle-le-Château et de sa région se réjouissent de l'arrivée du restaurant italien LE BEY, au 3 de la place du Marché. Ça s'est passé en août, tout tranquillement, et depuis, tous les jours sauf le lundi, ce nouveau restaurant régale les amateurs de bonne cuisine italienne soir et midi. Le cadre est très convivial, la carte est variée et



renouvelée tous les six mois, donc bientôt, les prix fort digestes et les assiettes délicieusement copieuses. Dans ce domaine, il y a un signe qui ne peut tromper : le week-end, il est prudent de réserver (au 01 34 89 47 26). Que vous soyez amateurs de pâtes (toutes les formes, toutes les manières...) ou de pizza (de la calzone à la reine), vous vous régalez certainement avec le Tiramisu maison qui conclura en beauté avec un espresso stretto votre repas de belle tradition italienne.

Une vitrine fraîchement décorée au 1 résidence de l'allée Royale, nous annonce l'ouverture imminente d'une nouvelle boutique...

Vous y trouverez une détente d'eau, tout l'univers indispensable pour faire vivre le monde sous-marin, chez Julien et Thierry nos «AQUARIOPHILISTES».

SARL CEDA

01.34.89.70.30/06.50.99.77.19
1 Résidence de l'allée Royale
78640 Neauphle-le-Château
www.ceda.fr



**LE DERNIER RAMASSAGE DES
DÉCHETS VERTS AURA LIEU LE
LUNDI 30 NOVEMBRE 2009
ET LA COLLECTE REPRENDRA
À LA MI-MARS 2010**



LE CARNET

NAISSANCES

- Mael, Pierre, Louca DELEPINE
06/07/2009 Neuilly-sur-Seine 92
- Tom, Alexandre, Nathan DUFÊTEL
09/07/2009 Neuilly-sur-Seine 92
- Bastien, Antoine, Olivier CHEVALIER
27/07/2009 Versailles 78
- Julian, Christian PARENT
11/08/2009 Versailles 78
- Mattéo, Didier PELET
24/08/2009 Le Chesnay 78
- Théodore, Jean, Pierre BEAUVILAIN
25/08/2009 Trappes 78
- Mathis, Paul, Roger MALFAIT
06/09/2009 Le Chesnay 78
- Antoine MARTEAU-HUET
09/09/2009 Rambouillet 78
- Alizé, Paris DENOYER
25/09/2009 Rambouillet 78
- Léa, Alexandre, Ginette LASSE-
PECHAUD - 21/09/2009 Trappes 78
- Vitaly SAVIGNONI
02/10/2009 Le Chesnay 78
- Raphaël, Joseph, Marie GUÉRIN
05/10/2009 Rambouillet 78
- Blanche, Anaïs DUCHATEL--NANNINI
17/10/2009 Poissy 78
- Abdel Ilah ATIR
19/10/2009 Rambouillet 78
- Matthias, Noah BÜHLER
06/11/2009 Trappes 78
- Camille ARGELES
14/11/2009 Poissy 78

MARIAGES

- Jennifer, Stéphanie MOREAU et Benoît,
Jean, Gilbert SCHILLER 27/06/2009
- Séverine MOLKO et Nicolas DAUGAS
10/07/2009
- Siham, Sabah BENDRIS et
Mustapha DADOU 31/07/2009
- Gaëlle, Christine CRESPIEN et
Frédéric, Alexandre GENOT 28/08/2009
- Sylviane, Thérèse, Marie POISSON et
Olivier LOESER 19/09/2009
- Aurélia, Céline, Maud BROSSIER et
Grégory, Régis, Clair, Marie DAUGUET
26/09/2009
- Dilma, Marisa LOPES FONSECA et
Sergio, Manuel CORREIA CALADO
10/10/2009

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Colette, Geneviève PLIER Vve LEDEUR
28/01/1931 - 22/06/2009 Trappes 78
- Eliane, Lucienne, Léontine ROUSSEL
épouse RICHARD 07/09/1925 -
23/06/2009 Le Chesnay 78
- Jean, François, Léon DRUAUX
07/06/1948 - 04/07/2009 Trappes 78
- Denise, Elise HARDILLIER
23/10/1917 - 02/08/2009 NLC
- Yvonne, Marcelle DUBOIS Vve HELLIO
20/01/1918 - 23/10/2009
Jouars-Pontchartrain



LA VIE DE LA COMMUNE

DANS L'OISE, PROMENADES À TRAVERS LES ÂGES AVEC LE CCAS.

Nadine Leray

Ce samedi 10 octobre, vers 8h, deux cars quittent Neauphle sous la pluie. Le programme est connu : le château de Compiègne, la clairière de Rethondes et les extérieurs du château de Pierrefonds.

Quinze minutes avant l'ouverture du palais, les 70 participants à la sortie annuelle du CCAS se réchauffent au soleil matinal. Le parc est immense (700 ha) et chacun est bientôt à même d'observer la perspective de 5 km appelée « allée des Beaux-Monts ». La résidence de Compiègne est étroitement liée à l'histoire de la monarchie et à sa passion pour la chasse. Un mois de septembre doux et parfois chaud a conservé la floraison de nombreuses espèces et un camaïeu de couleurs nous accompagne tout au long de cette promenade.

Puis chaque Neauphléen reçoit un audio-guide pour découvrir la richesse des appartements meublés. Les dernières salles sont consacrées au service de la bouche avec une exposition intitulée « A la table d'Eugénie ». Les tables sont dressées attendant d'historiques convives : porcelaine de Sèvres, couverts de chez Christofle, carafes de cristal et menus

pantagruéliques qui rappellent au groupe qu'il est midi passé et l'heure de déjeuner...

Au cœur du massif forestier qui s'étend sur 14500 ha, nous découvrons l'Auberge du Mont Saint Pierre. Nous sommes attendus dans une grande salle rustique et M. Troizier, vice-président du CCAS, souhaite à tous un bon appétit. Des spécialités régionales sont au menu comme la ficelle picarde ou la tartine tiède au Maroilles...

Retour dans le bus. La Clairière des Deux Armistices est située en pleine forêt. Le 11 novembre 1918, à 5 heures du matin, dans un wagon de la Compagnie des Wagons-lits, transformé en bureau, le maréchal Foch reçoit la capitulation de la délégation allemande. En juin 1940, Hitler choisit de faire signer la capitulation de la France dans le même wagon. C'est pourquoi on parle de la Clairière des Deux Armistices. Le site est ensuite complètement détruit par les nazis ; le wagon est transporté à Berlin comme trophée de guerre puis incendié en Thuringe en avril 1945. Le Musée de l'Armistice est reconstitué en 1950 avec un wagon similaire. Après la réunification allemande, on découvre que certains vestiges de la voiture n'ont pas brûlé : ils ont été récupérés par des habitants qui les restituent en 1992. De nombreuses



photographies témoignent de ces moments historiques. Le musée contient aussi beaucoup d'objets. En effet, durant les périodes d'accalmie, les poilus confectionnent des pieds de lampe, des vases, des cannes... avec les restes d'obus ou de matériaux divers. Beaucoup de Neauphléens se sont arrêtés pour regarder ces vitrines reconnaissant tel ou tel objet similaire du patrimoine familial.

La dernière étape de notre journée est à quelques kilomètres, à Pierrefonds. Sur place, notre guide nous met en garde car le relief est abrupt et la montée à pied peut essouffler. La forteresse domine le centre ville de sa masse imposante sur fond de ciel bleu. Pivotal du système défensif du duché de Valois au Moyen-Âge, elle est en ruine quand Napoléon III en confie la restauration à Eugène Viollet-le-Duc, passionné de civilisation médiévale et d'art gothique. L'architecte reste assez fidèle à la structure générale de l'édifice gothique

connue par de rares dessins mais réinvente les bâtiments intérieurs. Il meurt en 1879 avant la fin du chantier. « Faire du Viollet-le-Duc » signifie aujourd'hui « restituer abusivement » ; pourtant sa démarche de restauration était celle de son temps et a permis de sauver in extremis certains bâtiments.

Cette dernière visite sous le soleil, nous convainc pour beaucoup de la nécessité de revenir découvrir cette région si riche en événements, personnages et sites historiques à moins de deux heures de Neauphle.



LA RENTRÉE

Alain Jund

Les enfants n'ont pas pu s'endormir la veille, tout transpire la fébrilité dans le village. Les parents sont sur le qui-vive, mais l'école respire à nouveau : c'est la rentrée ce jeudi 3 septembre.

Nathan est inquiet : c'est son premier jour, il quitte la nounou pour la maternelle, Elodie le console : elle est déjà en CE. Pour Séraphine, c'est son grand jour de rentrée au collège de Jouars-Pontchartrain.

« Prends ton parka », « n'oublie pas ton cartable ! » les recommandations fusent.

Les associations de parents d'élèves sont rassurées : elles ont travaillé en amont et reconnu avec les nouveaux l'itinéraire de cantine, rassemblé les énergies. Jean-Pierre Oviève et Annie Lévy sont sur le pont depuis l'aube comme tous les capitaines, et les équipages sont prêts à accueillir les enfants et rassurer les parents.

Ils recomptent leurs effectifs : 327 (15 de plus

qu'en 2008), ceux qui sont partis au collège étaient 34, remplacés par 42 de la maternelle. La population se rajeunit, la cure de jouvence du village fonctionne !

La maternelle a vu ses sols rénovés, un nouveau parcours fléché pour les bicyclettes est né avec un toboggan, et les portes intérieures sont équipées d'anti-pince doigts. Les primaires ont une nouvelle classe très

lumineuse qui a remplacé l'Algéco, et la classe de Mme Pascale Tournesac est équipée d'un tableau interactif. (comme chez M. Oviève).

Une belle et bonne rentrée, les enseignants n'en ont pas fini le soir et mettent la dernière main au lendemain, les enfants occuperont la soirée de leurs parents le soir au dîner : il y a tellement d'émotions et de choses à conter !



UNE GRANDE PREMIÈRE : LE MARCHÉ D'AUTOMNE

J.C Kuentz

2009 sera marquée d'une innovation très fameuse : l'organisation, par le Comité des Fêtes, du premier marché d'automne, autour de la Maison du jeu de Paume.

et à décorer (sculptures, objets recréés, poupées, peintures...) et venant de tous les continents : Asie, Afrique, Amérique latine, Europe centrale...

À lire comme ça, on pourrait avoir l'impression d'un vaste bric-à-brac ! Eh bien



Réunissant, sur une seule journée que l'on peut qualifier de test, des artisans venus de tous les horizons géographiques et productifs, ce Marché d'Automne tombait pile au moment où l'on rêve de se cocooner chez soi, en embellissant sa maison et en s'offrant quelques friandises roboratives.

Donc, il y avait de tout : à boire (les deux brasseurs sont repartis les coffres vides), à manger (corse, auvergnat, sucré, salé...)



pas du tout. Tout était parfaitement canalisé, ordonné, bref... organisé. Il ne reste qu'à souhaiter deux choses : une deuxième édition, à coup sûr, et, peut-être, sur une durée plus longue..... 2 jours en 2010 !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE AVEC NOS AMIS PEINTRES

Alain Jund

NIEL reste dans son inspiration orientale, différences accentuées par ce monde de couleurs si variées. Sa peinture lui ressemble, du moins je le pense.



REMY ARON pose la brosse, observe, et expose ses grandes toiles : un bout de lui-même. Derrière l'architecte on perçoit l'instinct, l'inconscient de chacun.



Hélène MULLER signe des livres, ses illustrations de livres d'enfants sont éblouissants de caractère et de limpidité de traits.



L'invité de cette année, **BENOIT D'AMAT**, avec de nombreuses toiles, dont une fidèle reproduction de lui-même.

Notre village est toujours visité, et le maître de cérémonie est sans contestation Marc Leroy. Son ton est chaleureux, son discours s'enrichit, il est courtois, répond aux questions de tous. Ce jour-là, nous avons rencontré les peintres qui exposaient chez eux, ou des lieux connus : ancienne Mairie et CASA.



MAUD FREVILLE sculpte. Elle voit l'objet qui va exister, elle aime travailler le bois mais le marbre reste sa matière de création préférée. « Pourtant la matière est dure ? » et elle répond : « Elle en est d'autant plus séduisante ». Enfin, elle aime montrer son œuvre, elle a du plaisir à partager.



AGNES KRANTZ suggère, montre, ne rate aucun détail. Elle projette sur ses toiles une vision peu commune, une grande sensibilité. Immobiles devant ses toiles, nous vibrons avec les couleurs, avec l'artiste qui suit le tracé de son pinceau. « Espace, réminiscence et nostalgie, le tableau se forme lui-même, et je vais à sa découverte ».



JACQUELINE FARVACQUES renouvelle ses pinceaux et ses crayons pour le jardin « Albert Khan » de Boulogne. Les herbiers nous envahissent de leurs formes et de leurs couleurs sous les doigts de l'artiste. Quelque part, c'est aussi une belle récompense et une sérieuse reconnaissance de la qualité de ses dons pour avoir été choisie par ce célèbre jardin.



GILLES ALFERA tire sur ses a plats, fait revivre la Jérusalem céleste, mêle le mot poétique à l'idée du divin, fait exploser sa palette de couleurs. Au détour d'un passant, il philosophe et s'éprend de ce monde.



KERSTI « Je n'y ai pas pensé » dit-elle. Mais plus loin, pour montrer sans en faire de trop : « C'est si difficile de parler de soi ». Le trait d'illustration des pastels est fin, attachant, parfait. Le dessin de « Sophie shop » ou celui de la « ville endormie » m'ont emmené très vite sur la route de l'enfant.



PIERRE CHAPLET attend le mouvement ou l'arrêt du visiteur. « Les tons chauds avancent, ils sont mouvements ; les tons froids bleus et blancs reculent, en blocages forcés ». Je cherche à comprendre, je bouge puis arrête le mouvement. Enfin immobile et écoutant sa seule voix, je vois en effet le tableau se mouvoir.



POL BRENGEL est toujours dans sa roulotte du cirque, il évoque partout la lumière. Surtout, autour de l'arc-en-ciel, il tente de recréer le spectre lumineux, comme l'on monte une scène de théâtre, comme s'il préparait son rôle de comédien. Les lampes étranges et si différentes attendent d'être enlevées par les visiteurs.

6 SEPTEMBRE 2009 : LE FORUM « LIVE »

J.C Kuentz

Sur la toile Internet, vous trouverez une foulditude de « forums ».

**A Neauphle-le-Château, nous en avons un bien vivant :
le Forum des Associations.**

Chaque rentrée, réunissant la quasi-totalité des associations neauphléennes, il nous offre des rencontres fructueuses.

À l'occasion du renouvellement d'une adhésion ou d'une activité auprès de l'une d'entre elles, on pose une question à une autre, on en découvre une troisième, on voit l'évolution d'une quatrième, on adhère à une cinquième...

Bref, comme sur le Forum antique, on parle, on discute, on questionne, on suggère... voire on réclame, bref... on communique !

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle chaque année, ce rendez-vous devient de plus en plus incontournable et de plus en plus fréquenté.

Le Comité des Fêtes présentait, en photo et en questionnaire (à télécharger si vous n'y avez pas encore répondu sur le site www.neauphle-le-chateau.com), une sorte de bilan de son activité grandissante. Nous faire tous participer à la vie du village ne fait que la renforcer et nous rendre plus solidaires.





NEAUPHLE SUR SCÈNE...

Tournages de films qui seront bientôt sur nos écrans.

Alain Jund

«UN HOMME TRÈS RECHERCHÉ»

Réalisé par :

Isabelle Mergault

Avec : Daniel Auteuil, Sabine Azéma, Medea Marinescu, Agnès Boury, Julien Cafaro...

Le Film :

Un homme, Constant (Daniel Auteuil), s'évade de prison. Recherché par la police, puisque condamné pour meurtre, il se cache dans une péniche abandonnée, proche d'un hameau isolé au bord du canal du Loing. De toute évidence, peu habitués à voir des nouveaux visages, ces observateurs de l'ombre se sont transformés en concierge des berges : Jeanne (Sabine Azéma) déprimée depuis la mort de José, Silvia (Medea Marinescu) sa fille adoptive, pianiste qui rêve de toucher l'héritage pour s'installer à Paris, Melchior, le chien... et les voisins qui dansaient sur la péniche du temps de sa splendeur : Horace et sa fille Mauricette, Victor et Martha, Eric et Vincent. Mais une des femmes du hameau a reconnu Constant, elle accepte de se taire à condition qu'il commette un meurtre pour elle... Hélas, jamais rien n'arrive comme prévu...

Ce lundi d'octobre des scènes ont été tournées sur le marché de Neauphle. Dès la fin de la nuit, les camions et les équipes avaient envahi le village avec les figurants. Le conseil était bien entendu représenté pour recevoir Isabelle Mergault et toute l'équipe.

Le premier sur la brèche était notre garde-champêtre Jean-Paul Pellet qui a fait la conquête ... de Medea Marinescu.

Le lendemain, je leur ai rendu visite à Herbeville où ils continuaient le tournage. Ils avaient gardé un bon souvenir de notre charmant village.

Nous verrons cette comédie sur nos écrans cinéma début 2010.



«LE VERNIS CRAQUE»

de Daniel JANNEAU -

Mélanie Charigot

Alchimic & France 2

Fiction de 2x 60 minutes en tournage pour France 2, de Daniel Janneau, avec Bruno Slagmulder, Laurent Lévy, Gaëlle Bona, Philippe Bas...

Angèle en est le sujet, puisqu'elle figure sur le tableau de Pierre-Auguste Renoir « Le déjeuner des canotiers » une guinguette en bordure de Seine où elle se tient devant le financier Ephrussi coiffé d'un chapeau haut de forme. Elle boit négligemment pour oublier son ennui sur la terrasse de la maison Fournaise. Mais elle figure aussi sur une toile de Henri de Toulouse-Lautrec « Le bal au moulin de la Galette » à Montmartre, assise sur le banc, prête à danser encore ; soudain le tableau bouge, le « vernis craque », les personnages s'animent, Angèle prend vie ! Par une magnifique journée d'octobre, le tournage a eu lieu dans la Grande Rue. Dans le film, ce sera le Moulin de la Galette et non pas la Grande Rue de Neauphle, mais nous la reconnaitrons sans aucun doute. Tout y était cet après-midi-là et toute la soirée: le temps, la lumière du début d'automne, les scènes répétées inlassablement jusqu'à tendre vers le parfait.

Ne ratez pas ce film sur France 2 !



DESTINATION L'ALSACE POUR CE PREMIER WEEK-END ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES.

Nous étions 34 à l'appel, ce samedi 24 octobre dès 4 h du matin Place Mancest, où le car et nos deux chauffeurs nous attendaient. Embarquement immédiat et c'est naturellement que chacun a trouvé sa place, les «moins vieux derrière» et les «encore jeunes»... devant !!!!!

La première halte vers 7h nous permit de nous restaurer et de changer les cochers. Nous voilà repartis vers notre prochaine destination : l'Ecomusée d'Alsace d'Ungersheim où nous passerons la journée à «faire un voyage dans le temps».

Nous croyions passer un week-end tranquille quand Olivier, après nous avoir donné le programme de ces deux journées, nous sortit son Quizzzzzzzz de 5 pages, avec moult indices à collecter tout au long du séjour. Le car s'est aussitôt transformé en centre de renseignements à grand renfort d'iphone et de blackberry. Cela nous a bien occupés et c'est épuisée que Martine a terminé avec son groupe par un 20/20.

Après une nuit bien méritée et un solide petit déjeuner, nous sommes repartis pour Eguisheim, berceau du vignoble Alsacien, où nous avons visité les caves WOLFBERGER et bien sûr dégusté quelques grands vins, sans oublier les «vendanges tardives». La visite du village, classé l'un des plus beaux villages de France en 2003, fut un plaisir des yeux et c'est avec regrets que nous avons rejoint le car pour prendre le chemin du retour. Merci à Cécile, Nathalie, Olivier et Philippe de nous avoir concocté ce séjour et pour la prochaine édition, il semble que ce soit la Champagne qui ait été évoquée !!!!! (à suivre).



PARTICIPER, NOUS RACONTER UNE HISTOIRE, PARTAGER VOS TALENTS

Vous êtes :

- un ancien du village,
- un nouvel arrivant.

Vous avez :

- des idées,
- une histoire à raconter,
- vu l'évolution du village.

Vous voulez :

- participer, partager vos talents,
- aider, donner de votre temps,
- transmettre vos compétences.

Ecrivez, ou téléphonez à la Commission Communication de la Mairie,
Écrire à : mairie.neauphle@wanadoo.fr
à l'intention de Alain Jund

C'est pour vous que nous travaillons.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image